

Monsieur François BAYROU
Premier Ministre

Le 9 janvier 2025,

Monsieur le Premier Ministre,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux, ainsi que les nombreuses attentes des 54 associations nationales défendant les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches qui composent le Collectif Handicaps.

2025 n'est pas une année comme les autres : elle marque les anniversaires des lois de 1975 et de 2005, ainsi que de la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Ces textes majeurs ont amené autant de nouveaux droits que d'espoirs d'égalité et de pleine citoyenneté, qui ne se sont hélas pas encore tous concrétisés...

Dans quelques jours, vous prononcerez votre première déclaration de politique générale devant le Parlement et fixerez ainsi les grandes orientations de votre Gouvernement.

Le Collectif Handicaps espère que la situation des 12 millions de personnes en situation de handicap et 9 millions d'aidants vivant en France n'y sera pas passée sous silence – comme c'est le cas trop souvent. Une impulsion générale en faveur d'une société plus inclusive et des engagements fermes doivent être formulés lors de votre discours du 14 janvier prochain.

Depuis la Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023, le satisfecit apparent des pouvoirs publics tranche avec les inquiétudes des associations représentatives des personnes en situation de handicap et de leurs familles et aidants. L'instabilité politique ne permet pas non plus de rassurer les personnes concernées.

Précarité accrue, inaccessibilité des lieux et services, crise du logement, pénurie de professionnels du soin et de l'accompagnement, ineffectivité du droit à compensation, épuisement des aidants, difficultés quotidiennes dans l'accès aux services publics élémentaires, ... La vie des personnes en situation de handicap reste jalonnée d'obstacles. Cela peut notamment impacter très fortement leur santé mentale. Alors que votre prédécesseur a annoncé que ce serait la grande cause nationale pour cette année 2025, nous attendons des actions fortes.

Nous ne pouvons pas évoquer dans ce courrier tous les sujets qui méritent d'être réfléchis à l'aune des spécificités et besoins des personnes handicapées. Mais, d'autant plus après les condamnations répétées de l'ONU et du Conseil de l'Europe, il y a urgence à agir.

Vingt ans après cette grande loi de la République, le Collectif Handicaps a dressé le bilan de l'application de la loi du 11 février 2005 : nous serions ravis de vous présenter très prochainement nos constats et propositions.

Nous nous tenons prêts à travailler et mener des chantiers ambitieux avec vous et toute votre équipe gouvernementale, pour garantir – enfin – l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de toutes les personnes handicapées, sans exclusion d'aucune situation de handicap et sans barrière d'âge.

Dans l'attente d'en échanger de vive voix, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca
Président du Collectif Handicaps